Ces micropartis qui attirent l'argent

FINANCEMENT POLITIQUE. Les grandes formations utilisent des petites structures pour toucher un maximum de dons. Un procédé légal mais pas forcément moral.

En révélant que Liliane Bettencourt avait remis en 2008 un chèque de 7 500 € à l'Association de soutien à l'action d'Eric Woerth, l'affaire qui touche aujourd'hui le ministre du Travail et la plus riche femme de France a indirectement mis en lumière une autre réalité : l'existence de micropartis politiques qui pullulent autour des grandes formations. En vingt ans, le nombre de structures tenues de déposer leurs comptes auprès de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP) est passé de 27 à près de 300 ! A droite comme à gauche. Une jungle dans laquelle tout n'est pas toujours transparent.

Une dérive tout à fait légale

Selon la loi, le don des personnes physiques est limité à 7 500 € par an et par parti politique. Forcément, les grandes formations ont vite compris l'intérêt qu'elles avaient à multiplier les micropartis pour toucher autant de dons plafonnés. « Dans la théorie, une même personne physique peut ainsi financer 10, 15 ou 20 partis », constate François Logerot, le président de la CNCCFP, qui, dans son rapport de 2006, s'était déjà inquiété de ce « détournement de la loi ». Pour faire évoluer la loi, le député et trésorier du PS, Régis Juanico, estime qu'on ne devrait pas « en tant que personne physique donner à plus d'une formation politique ». Il propose aussi de mieux plafonner le montant des cotisations versées par les adhérents, aujourd'hui limitées à hauteur de 20 % du revenu imposable. « Ce qui peut représenter une belle somme » et surtout la possibilité d'apporter des « dons masqués », suppose le trésorier.

Autonomie politique... et financière

Rien que depuis le 1er janvier 2009, pas moins de 44 partis ont encore été enregistrés par la CNCCFP ! Dans cette galaxie de petites structures, plusieurs sont dévolues à des personnalités de premier plan, surtout à droite. Rama Yade a récemment lancé Agir pour Colombes, l'Association de soutien à l'action de Benoist Apparu promeut les idées du secrétaire d'Etat au Logement et Benjamin Lancar, président des Jeunes populaires, vient de créer le Xe en mouvement. « C'est aussi un moyen, pour les politiques, d'avoir sa petite autonomie par rapport au grand parti », admet Logerot. « Au fond, chacun se constitue sa petite cagnotte, notamment en vue d'une campagne électorale », remarque le député René Dosière (apparenté PS).

Le financement occulte existe-t-il encore ?

Affaire Urba pour le PS, HLM de la ville de Paris pour le RPR… autant de scandales politico-financiers qui ont émaillé la vie des partis dans les années 1990. Depuis, la loi est passée par là. « Mais dans la pratique, le financement occulte peut encore exister. On sait bien que l'argent liquide ne laisse pas de trace. Et les aides en nature des entreprises ne sont pas forcément faciles à démontrer », admet sans détours le président de la CNCCFP, conscient des limites que pose son action de contrôle. « On peut juste supposer que les lois actuelles limitent les risques », dit-il.

OLIVIER BEAUMONT (AVEC E.H.)